

LES DEFIS INTER-COLLEGES

LES ENJEUX ET LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DES DEFIS

- 1) **Participants** : Les défis s'adressent à des élèves de 4^e et 3^e (niveau A2+ à B1/B1+), 6 élèves par établissement.
- 2) **Encadrement** : Un professeur référent est nommé pour accompagner son petit groupe d'élèves volontaires tout au long du processus d'élaboration des productions finales. Mais en aucun cas il/elle ne dirige ces productions. Les élèves doivent travailler la plupart du temps en autonomie. D'autres acteurs peuvent cependant être sollicités : les parents, le/la documentaliste, des professeurs d'autres matières.
- 3) **Organisation**: Les élèves travaillent hors du temps de classe, dans le collège (C.D.I. / salle d'étude... ou à l'extérieur.) Le professeur aide à la réalisation des productions en faisant un point régulièrement hors des heures de cours (heures à notifier et rémunérées en HSE) – 4 séances sont à prévoir.
- 4) **La réalisation** : Lors de leurs réunions de travail, les élèves doivent échanger en anglais au maximum et se filmer régulièrement. Le jury final pourra demander à visionner quelques vidéos pour vérification. Le professeur référent en effectuera un suivi ponctuel.
- 5) **Types de productions** : il faut équilibrer les productions écrites et orales. L'utilisation des TICE est indispensable.
- 6) **Le cadre** : Les compétences attendues sont celles du C.E.C.R.L. et les défis s'inscrivent toujours dans une démarche actionnelle. Ils permettent d'ailleurs de valider de nombreux items du socle commun de compétence (A2 – B1 – B2i – compétences transversales)
- 7) **L'évaluation** : Les productions sont remises aux professeurs référents à la date fixée et une réunion de concertation est organisée pour que le jury puisse prendre connaissance des productions et délibérer en se basant sur des critères précis grâce aux fiches d'évaluation conçues en amont.
- 8) **Les récompenses** : après la délibération du jury, dans son établissement, le professeur référent organisera une remise de récompense (en présence d'un membre officiel de l'établissement et un membre officiel de l'organisation des défis si possible).